

Destinataire : M. Bernos, Maire de Jurançon

<u>Copie</u>: Police municipale de Jurançon Principal du collège E. Gabard

Association Pau à vélo

Monsieur le Maire,

Je me permets de vous adresser ce courrier pour porter à votre connaissance un problème récurrent mettant en jeu la sécurité des plus jeunes habitants de Jurançon. En effet, une partie des collégiens se rendant à pied ou à vélo au collège Ernest Gabard sont systématiquement obligés de circuler sur la voie motorisée car des voitures sont stationnées à cheval sur le trottoir et la bande cyclable comme le montre la photo ci-dessous.



Cette situation n'est pas anecdotique pour deux raisons principales :

- Contourner ces voitures expose régulièrement et directement les piétons et les cyclistes à la circulation motorisée, augmentant ainsi statistiquement la probabilité de se faire percuter par un automobiliste. Ce risque est d'autant plus présent que les automobilistes sont régulièrement distraits, et ce de manière croissante, par l'usage de smartphone au volant.
- Le PLUI en cours de finalisation promeut le développement des mobilités douces. Les interventions récentes dans les écoles primaires de Jurançon mettent en avant la nécessité de réduire le recours à la voiture et d'accroitre l'usage de la marche et du vélo pour se déplacer au quotidien. La réalisation de ces objectifs nécessite de fournir aux citoyens les moyens de se déplacer en sécurité sur des voies dédiées.

Par conséquent, dans le cadre de cette lettre, je vous demande uniquement de permettre à la police municipale de Jurançon de réaliser sa mission de sécurisation de la voie publique en autorisant la verbalisation systématique des véhicules en situation de stationnement gênant (article R417-11 du code de la route).

Dans l'attente d'une action de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées

Julien Garnier